



au **38** petits
pas
au38petitspas.fr

Lieu d'accueil mère-enfant



STRUCTURE D'ACCUEIL FAMILIAL SUR
LE PONT-DE-CLAIX – ISÈRE



Lieu de l'adolescence, de la première maternité, de la première naissance et de la petite enfance, « Au 38 Petits Pas » a vocation pour **accueillir ces moments de la vie**. Conçu comme un lieu « où l'on vit », la structure principale d'accueil maternel a été aménagée comme un espace au service de **la qualité de vie**. La résidence est entièrement équipée aux besoins des jeunes mères et des enfants.



La structure accueille principalement **de 3 à 4 jeunes femmes mineures ou jeunes majeures enceintes ou avec leurs enfants de moins de trois ans**, orientées par le service social du Département. Le travailleur social, référent de la jeune femme, adresse une demande d'accueil (téléchargeable sur le site) accompagnée d'un pré-accord de prise en charge à l'établissement.



Le couple permanent responsable fondateur, se complète par ses différences et ses points communs (personnalités, formations, parcours de vie et expériences professionnelles variées). Un éducateur spécialisé, intervient en complémentarité du couple fondateur et supplée aux absences de ce dernier.



L'accompagnement personnalisé de chaque jeune mère se traduit par un **projet individualisé**. Ce projet laisse une large place à la parole. Chacune est sollicitée pour s'exprimer sur la préparation de son avenir et celui de son enfant.



Un soutien très individualisé est proposé aux démarches personnelles, administratives et médicales. En lien avec les professionnels extérieurs, **l'équipe veille à la préparation à l'accouchement et aux soins du premier âge**. Un **suivi à la parentalité** par le développement du lien mère-enfant et la place du père est réalisé par l'équipe.



Un travail sur **l'accès à l'autonomie** est mis en œuvre par la constitution d'un parcours en trois étapes ; la première est basée sur la reconstruction et l'intégration de la jeune femme, la deuxième constitue l'accompagnement individualisé sur l'ensemble des critères de socialisation préparant à l'autonomie et la dernière phase confirme et consolide les acquis avant le départ du lieu de vie.



L'élaboration et la mise en place **d'un projet d'insertion socioprofessionnelle** sont prioritaires dans le parcours à l'autonomie. Il s'agit de permettre et d'accompagner la réalisation de leurs projets plutôt que de les penser pour elles.





40 Avenue Victor Hugo
38800 Le-Pont-de-Claix

Téléphone lieu de vie : 09 52 86 44 23
Téléphones permanents : 06 47 35 15 42
(ou 06 86 10 53 06)

Télécopie : 09 57 86 44 23

Mail : au38petitspas@hotmail.fr



www.au38petitspas.fr